

Forum D.

Juin 2/2006

Le magazine d'information de la douane suisse

www.ezv.admin.ch

En point de mire
Nouveaux contrôles douaniers dans le trafic lourd

Dossiers
Commerce extérieur «total»

AELE: rendre la Suisse plus compétitive

Mandat de prestations de la douane: objectif atteint?

Actualités
L'invité de Forum D.: Paul Kurrus, président d'Aerosuisse

Une guerre des douanes à la frontière germano-suisse?

Le service des enquêtes communiqué

Panorama
Colonne: Innova – Supernova?

Walter Just, officier de liaison du Cgfr en Allemagne

Portrait: Jürg Noth, chef du Cgfr



Annexe: Personalia

Citations

«Dès 2007, la Suisse disposera d'une législation douanière simple et moderne. Nous apprécions également la collaboration non bureaucratique entre l'économie et la douane.» *Gregor Kündig, membre de la direction d'économiesuisse, lors du séminaire d'Avenir Suisse portant sur le thème «Les options de la Suisse en matière de politique économique extérieure»* 3/06

«Le trafic des poids lourds est comparable à un torrent. Il cherche à éviter les résistances.» *Hansruedi Bitterli, inspecteur à la douane de Rheinfelden-Autobahn, Tages Anzeiger* 3/06

«Même les tondeuses à gazon, qu'on rencontre pourtant rarement sur les routes, sont touchées par la surtaxe sur les huiles minérales.» *Georges Theiler, conseiller national, lors du débat sur la révision de la loi sur l'imposition des huiles minérales, session de printemps* 2006

«Je sais dans mon for intérieur que l'existence d'un système social développé, de bonnes conditions environnementales et d'infrastructures performantes suppose des finances saines.» *Hans-Rudolf Merz, conseiller fédéral, Handelszeitung* 1/06

«Personnellement, je suis relativement tolérant en ce qui concerne le haschisch.» *Hans-Rudolf Merz, conseiller fédéral, SonntagsBlick*, 2/06

«On n'imagine pas ce que les gens inventent pour importer illégalement des marchandises. C'est vraiment incroyable.» *Otto Berger/Michael Kramer, Cgfr I, AZ* 1/06

«Nous n'avons plus assez de personnel pour pouvoir toujours tout contrôler.» *Andreas Lötscher, Cgfr région de Coire, St. Galler Tagblatt* 1/06

«Notre prestation consiste à garantir la sécurité, afin que les citoyens puissent dormir tranquillement.» *Patrick Gantenbein, Cgfr I, Neue Fricktaler Zeitung* 12/05

«Loin de nous protéger, le tarif douanier suisse détruit chaque année dix milliards de francs de pouvoir d'achat.» *Peter Bodenmann, hôtelier, Weltwoche* 11/05

«Pour moi, la douane russe, avec son influence sur les processus logistiques, s'inscrit dans l'ordre des conditions météorologiques. Comme celles-ci, elle est un facteur de risque. Chez vous, en Occident, il y a le soleil, le vent et la pluie. Chez nous, il y a le soleil, le vent, la pluie et la douane.» *Jelena Pawlowa, spécialiste en logistique, Russland-Aktuell* 12/05

«On n'est pas là que pour la répression, mais aussi pour aider. Evidemment, l'accouchement n'est pas prévu par le règlement.» *Frédéric Dessimoz, Cgfr III, après qu'une femme a accouché au passage frontalier de Thônex-Vallard, Le Matin* 3/06

«Malgré la réduction de personnel, nous voulons remplir notre mission à la satisfaction des citoyennes et des citoyens.» *Fiorenzo Falconi, directeur d'arrondissement, Corriere del Ticino* 1/06

«C'est un système pour les citoyens honnêtes.» *Markus Zumbach, Cgfr I, à propos des nouvelles boîtes aux lettres placées aux passages frontaliers non desservis, Baslerstab* 3/06



Gregor Kündig



Hans-Rudolf Merz



Andreas Lötscher



Frédéric Dessimoz



Fiorenzo Falconi

Contenu

EN POINT DE MIRE

«C'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'accidents» –
nouveaux contrôles douaniers dans le trafic lourd 4

DOSSIERS

Impôt sur les huiles minérales: réduction des émissions de CO₂..... 7

Eclairage sur le commerce extérieur: total 1 et total 2 8

Dédouanement des marchandises: un portail internet unique
pour simplifier le dédouanement 10

International: «Rendre la Suisse plus compétitive» – entretien
avec Jean-François Fassora, de retour à la Direction générale des
douanes après avoir travaillé pendant six ans auprès de l'AELE 12

Mandat de prestations: objectif atteint? Par exemple: trafic des
voyageurs dans les aéroports, statistique du commerce extérieur,
vignette autoroutière et impôt sur les véhicules automobiles 14

En bref 15

ACTUALITÉS

Les membres du conseil de direction ont la parole:
Rudolf Nebel, directeur des douanes à Bâle..... 18

Jakob Rutz, analyste imperturbable et innovateur, passe le témoin..... 19

L'invité de Forum D.: Paul Kurrus, ancien conseiller national, président
d'Aerosuisse – aviation et douane, un partenariat prometteur..... 20

Le service des enquêtes communique 21

Franchise-valeur dans le trafic des voyageurs: que peut-on
importer en franchise?..... 22

En bref 24

PANORAMA

Entretien avec Jürg Noth, chef du Corps des gardes-frontière 26

Walter Just, officier de liaison du Cgfr en Allemagne: «Créer des liens»..... 28

Innova – Supernova? La colonne des collaborateurs donne la parole à
Michel Bachar, garde-frontière et président de garaNto-Romandie 29

En tournée... à l'inauguration de l'installation douanière de
Rheinfelden-Warmbach 30

Revue de presse..... 31

Coup d'œil / sondage 32



Impressum

Forum D. – Edité par: Administration fédérale des douanes AFD; mode de parution: trois à quatre fois par an en allemand, français et italien; édition: 8500 exemplaires; rédaction: Walter Pavel (wp), Roger Hermann (rh), Florence Maeder (fm); secrétariat/Personalia: Lukas Gerber, Ana Schollenberger; adresse de la rédaction: Administration fédérale des douanes AFD, Direction générale des douanes, Information et documentation, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne, téléphone: 031 322 67 43, fax 031 322 42 94, forum@ezv.admin.ch, www.ezv.admin.ch; mise en page: Oliver Slappnig, Herrenschwanden; impression: gdz – AG für grafische Erzeugnisse. Copyright: reproduction seulement avec indication des sources.
Page de titre: Scanner mobile (Douane)

Nouveaux contrôles douaniers dans le trafic lourd

«C'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'accidents»

La douane ne contrôle pas seulement les marchandises. Le dédouanement des envois commerciaux a toujours été accompagné de contrôles de police de la circulation effectués par épreuves. Depuis environ neuf mois, la douane procède en outre à des contrôles portant sur l'alcool et les drogues et vérifie que les chauffeurs respectent les heures de

repos prescrites. On entend ainsi, avec l'aide de la police, contribuer à l'amélioration de la sécurité du trafic routier. Forum D. a observé l'équipe mobile d'intervention de l'arrondissement de Bâle dans son travail et a fait le constat suivant: un véhicule contrôlé sur deux présente des lacunes en matière de sécurité.

wp. Un jeudi matin maussade au passage frontière de Bâle-Weil autoroute. C'est ici que le chef de service Markus Boll et son équipe ont installé le scanner mobile aujourd'hui. Par sondages, ils passent aux rayons X les camions qui leur ont été envoyés pour contrôle par leur collègues de l'inspection de douane. Tandis que Regina Zemp et Robert Wälti analysent les radiographies, Andreas Gysin et Marcel Hartter se concentrent sur l'état du véhicule. Quant à Heinz Welschen, il mesure la hauteur et la largeur pour voir si celles-ci correspondent aux prescriptions. Tout est en ordre. Le chauffeur allemand peut poursuivre son trajet avec son chargement après sept petites minutes.

La sécurité avant tout

Les choses vont nettement plus lentement pour un autre chauffeur en route avec 20 tonnes de papier. La manière dont le chargement est assuré est totalement insuffisante. «En cas de brusque manœuvre d'évitement, le chargement pourrait facilement s'écrouler, ce qui pourrait faire basculer le camion», note le chef d'équipe Markus Boll. Le chauffeur ne sera autorisé à poursuivre sa route qu'après avoir mieux assuré son chargement et payé l'amende de 600 francs infligée par la police, qui a été appelée en renfort. Markus Boll



poursuit: «Bien entendu, ces contrôles sont désagréables pour les chauffeurs, mais la sécurité passe avant tout.

Il suffit de se souvenir des terribles accidents survenus l'an dernier pour voir à quel point de tels contrôles sont nécessaires. En outre, je trouve qu'il est judicieux d'effectuer les contrôles là où les chauffeurs doivent de toute façon s'arrêter à cause du dédouanement. Nous pouvons ainsi effectuer tous les contrôles nécessaires au cours d'un seul processus, à savoir le franchissement de la frontière. En procédant ainsi, nous contribuons à la sécurité sur nos routes dès le moment où les véhicules entrent en Suisse.»

Extension des contrôles

Depuis l'automne passé, la douane a étendu ses contrôles dans le domaine du trafic lourd. Lors du dédouanement, on vérifie maintenant aussi si les chauffeurs sont en état de conduire. En cas de soupçons, un test rapide permet aux douaniers de constater si un chauffeur est sous l'effet de l'alcool, de drogues ou de médicaments. L'examen des disques de tachygraphe permet en outre de voir si les temps de repos prescrits ont été respectés. Cependant, pour qu'un chauffeur soit soumis à un test visant par exemple à établir s'il est sous l'influence d'une drogue, il faut que la douane dispose d'indices concrets clairement définis dans la loi. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut procéder au test approprié.

Démasquer les moutons noirs

A quoi ressemble le bilan intermédiaire après quelque neuf mois d'expérience avec ces nouveaux contrôles? «A l'heure actuelle, nous contestons en moyenne un véhicule sur deux et constatons régulièrement des infractions aux prescriptions concernant les temps de repos. En revanche, les chauffeurs sous l'influence de l'alcool

Un processus – de nombreuses tâches

En Suisse, les formalités douanières permettent l'exécution d'une quantité d'autres dispositions légales. C'est ainsi que, lors du même processus, la douane perçoit également la TVA (2005: 10 milliards de francs) et d'autres redevances telles que l'impôt sur les huiles minérales (5 milliards), l'impôt sur le tabac (2 milliards), la RPLP (1,2 milliard), l'impôt sur les véhicules automobiles (310 millions), diverses taxes d'incitation, etc. Les recettes globales de la douane se montent à plus de 20 milliards de francs. Les données tirées du dédouanement permettent en outre à la douane d'établir la statistique du commerce extérieur. A côté de ses tâches fiscales, la douane veille à l'exécution de divers autres actes législatifs, par exemple:

- collaboration à l'exécution de la législation sur les épizooties et sur la protection des animaux (grippe aviaire)
- sécurité des aliments et des produits thérapeutiques: respect des prescriptions sanitaires lors de l'importation de denrées alimentaires et de médicaments
- organisations de marché (protection agricole): la douane gère différents contingents de produits agricoles
- lutte contre le piratage de marques et les violations des droits d'auteur
- lutte contre la contrebande de stupéfiants et d'armes
- conservation des espèces: environ 25 000 variétés de plantes et 3500 espèces animales sont recensées par la convention de Washington sur la conservation des espèces et sont considérées comme protégées sur le plan mondial
- contrôle du commerce des métaux précieux et des ouvrages en métaux précieux, etc.

La Suisse gagne un franc sur deux à l'étranger. Elle ne peut y parvenir que si le trafic transfrontière de marchandises se déroule de façon harmonieuse. La douane suisse s'est donc fixé pour tâche permanente de rechercher des solutions propres à rendre le franchissement de la frontière aussi simple que possible pour les entreprises. L'introduction du dédouanement électronique a permis des progrès fondamentaux. Ce processus se poursuit afin d'améliorer encore l'efficacité des formalités douanières. Aujourd'hui déjà, certaines entreprises ont la possibilité de déclarer électroniquement leurs marchandises à la douane 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



ou d'une drogue sont plutôt l'exception ici dans le premier arrondissement», déclare Markus Boll. Ses collègues du deuxième arrondissement lui ont cependant expliqué qu'ils arrêtent un nombre de chauffeurs sous l'influence de l'alcool nettement supérieur à la moyenne. De temps à autre, on constate également des inexactitudes dans la taxation de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations, la RPLP. A en croire notre interlocuteur, les nouveaux contrôles sont généralement bien acceptés par les chauffeurs. En effet, ceux-ci espèrent que les moutons noirs sévissant dans leur profession seront ainsi démasqués.

L'état effrayant d'un grand nombre de véhicules contrôlés laisse songeur le personnel de l'équipe mobile d'intervention. Et il ne s'agit pas toujours de camions mûrs pour le musée en provenance de pays d'Europe de l'Est. Regina Zemp et ses collègues constatent fréquemment que des disques de frein sont cassés ou que des châssis sont fissurés, y compris sur des véhicules transportant des matières dangereuses. «Pour ces camions-là, il faudrait justement appliquer une tolérance zéro en matière de sécurité. Il nous arrive de voir des choses qui font dresser les cheveux sur la tête», déclare Mme

Zemp. «Nous avons l'impression que les chauffeurs et les mandants accordent trop peu d'attention à la sécurité. «En fait, c'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'accidents».

30 véhicules sur 5000

Les contrôles de police routière effectués dans le trafic lourd ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan si l'on pense que 5000 camions franchissent par exemple quotidiennement la frontière au passage de Bâle-Weil autoroute, un des principaux points névralgiques du trafic nord-sud. Le personnel de l'équipe mobile d'intervention ne contrôle en effet que quelque 30 véhicules par jour – ce nombre varie en fonction de l'effectif disponible et de la charge de travail –, et le lieu d'intervention change constamment. Markus Boll souligne toutefois ce qui suit: «Nos contrôles doivent être compris comme un complément de ceux déjà effectués par les offices. Nos connaissances spécialisées nous permettent de démasquer les brebis galeuses qui sévissent dans le trafic.» Dans ce contexte, la tâche de la douane se limite souvent à constater les délits. La suite de la procédure est l'affaire de la police. C'est par exemple le cas lorsqu'il s'agit de fixer le montant de l'amende.

Bonne collaboration avec la police

Après quelques difficultés initiales, la collaboration avec la police fonctionne très bien. «Au début, on notait un certain scepticisme à l'égard des nouveaux contrôles effectués par la douane. La police partait de l'idée que la douane allait également effectuer des contrôles de circulation à l'intérieur du pays, portant ainsi atteinte à la souveraineté des cantons. Divers entretiens nous ont cependant permis de dissiper ces doutes. Ici, dans le premier arrondissement, nous sommes maintenant parvenus à une collaboration qu'on peut qualifier de bonne à très bonne avec les autorités suisses et étrangères concernées. Malheureusement, en raison de ses effectifs limités, la police n'est pas toujours en mesure de prendre en charge tous les cas que nous découvrons. Pourtant, nous ne lui annonçons plus que les délits les plus graves», précise Markus Boll.

La police a apporté son soutien à la douane lors de l'introduction des nouveaux contrôles. C'est ainsi que la police cantonale de Bâle-Ville a très obligeamment transmis son savoir-faire au personnel douanier pendant la phase de formation.

Rendre la route plus sûre

Markus Boll et son équipe sont pleinement motivés pour leur tâche. Ils s'aperçoivent quotidiennement de la nécessité des contrôles qu'ils effectuent. «Chaque accident est un accident de trop. Notre contribution est peut-être modeste, mais elle est une bonne chose. Même si l'intensité des contrôles est faible, nous voulons contribuer à rendre les routes suisses plus sûres», déclarent Regina Zemp et ses collègues. ■

Impôt sur les huiles minérales

Réduction des émissions de CO₂

La Confédération veut appliquer différentes mesures afin de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), le plus important gaz à effet de serre.

Marion Bracher, de la section Impôt sur les huiles minérales de la Direction générale des douanes, nous donne un aperçu des projets en cours dans le domaine des carburants et des combustibles.

Promotion des carburants ménageant l'environnement

Une modification de la loi sur l'imposition des huiles minérales est actuellement en cours. Visant à promouvoir fiscalement les carburants ménageant l'environnement, elle prévoit que le biogaz, le bioéthanol, le biodiesel (ester méthylique) ainsi que les huiles végétales et animales soient exonérées de l'impôt sur les huiles minérales. Par ailleurs, elle prévoit un allègement fiscal pour le gaz naturel et le gaz liquide. Ces mesures permettront de réduire les émissions de CO₂ de 0,7 million de tonnes par année. Elles conduiront également à une diminution des polluants atmosphériques dus au trafic routier. Les pertes de recettes qu'elles engendreront seront compensées par une imposition plus élevée de l'essence. La charge fiscale frappant l'essence augmentera probablement de 1 à 2 centimes par litre au début et d'environ 6 centimes à long terme. Cela n'aura cependant qu'une influence minime sur le prix à la colonne. Dans la mesure où l'essence vendue dans les stations-service pourra être un



mélange d'éthanol et d'essence, l'augmentation de la charge fiscale grevant l'essence pure sera en effet compensée par l'exonération de l'éthanol.

Le Parlement traitera le dossier dès cet été. La mise en vigueur est prévue au plus tôt pour la mi-2007. Pour qu'elle puisse avoir lieu à cette date, il faudrait cependant que le Parlement traite le dossier rapidement. Or, on peut s'attendre à ce que certains points soulèvent des discussions, tels que l'ampleur de l'allègement fiscal, la liste des produits à exonérer, la neutralité des recettes ou encore les exigences écologiques auxquelles doivent satisfaire les produits exonérés. L'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'imposition des huiles minérales est donc susceptible d'être retardée.

Taxe sur le CO₂

Comme les mesures prises jusqu'à présent n'ont pas permis d'atteindre

l'objectif fixé en matière de réduction des émissions de CO₂, le Conseil fédéral a décidé, en mars 2005, de prélever une taxe sur le CO₂ sur les combustibles fossiles. Il a proposé de fixer le montant de la taxe à 35 francs par tonne, ce qui correspond à une redevance de 9 centimes par litre pour l'huile de chauffage, par exemple. La taxe sur le CO₂ serait prélevée en même temps que la taxe sur les huiles minérales. Ce taux doit être encore approuvé par le Parlement. A l'heure actuelle, la date d'introduction de la taxe sur le CO₂ et son montant n'ont pas encore été décidés. Après avoir fait l'objet de plusieurs débats lors de la session de printemps 2006, la proposition du Conseil fédéral d'introduire une taxe sur le CO₂ s'élevant à 35 francs par tonne est retournée à la commission chargée de l'examen préalable, la CEATE-CN. ■



Marion Bracher

Statistique du commerce extérieur: total 1 et total 2

La douane publie les résultats relatifs à la statistique du commerce extérieur en indiquant tant le total 1 que le total 2. Pourquoi fait-on cette distinc-

tion et quel effet a-t-elle sur les résultats? Voici les explications de Matthias Pfammatter, de la division Statistique du commerce extérieur et questions économiques de la DGD.

La valeur des importations suisses enregistrées en 2005 s'élève à 143,2 milliards de francs¹⁾ selon le total 1, et à 150,9 milliards de francs selon le total 2. La différence de 7,7 milliards de francs est liée à deux groupes de marchandises: celui des métaux précieux et des pierres précieuses²⁾ (5,8 milliards de francs), et celui des objets d'art et des antiquités (1,9 milliard de francs). Ces deux catégories de marchandises ne sont prises en considération que dans le total 2 des importations ou des exportations. Cette distinction dans le domaine du commerce total suisse se justifie principalement par le fait que les don-

nées relatives aux deux groupes de marchandises cités ne sont pas aussi pertinentes pour évaluer la conjoncture que celles concernant les autres groupes. Par ailleurs, le commerce des métaux précieux et des pierres précieuses est soumis à de fortes fluctuations aléatoires, qui risquent de fausser le tableau de l'évolution du commerce extérieur.

La différence entre les deux totaux varie entre 3,7 milliards (1995) et 11,8 milliards (2001) de francs. Au cours des seize dernières années, la différence moyenne entre le total 2 et le total 1 est de 6,9 milliards de francs en ce qui concerne les importations, et de 5,9 milliards de francs pour ce qui est des exportations.

Origine de la distinction entre total 1 et total 2

Cette particularité statistique a son origine dans le passage, en 1973, du système de change fixe au système de change flottant. Dans les années qui ont suivi, le commerce des métaux précieux s'est tellement intensifié que la statistique suisse du commerce extérieur est devenue de moins en moins pertinente. La douane a donc été contrainte de chercher, en collaboration avec les autres secteurs concernés, un moyen de résoudre ce problème de statistique. C'est ainsi qu'a été introduite, le 1er janvier 1978, l'utilisation de deux indices pour la présentation des résultats du commerce extérieur.

1) Données provisoires 2005.

2) Ce groupe comprend notamment le platine, le palladium et les diamants.

Importations et exportations: différence annuelle entre le total 2 et le total 1 (en milliards de francs)



(Pas) une spécificité suisse

Il va de soi que la statistique suisse du commerce extérieur a continué à être établie conformément aux directives des Nations Unies relatives aux concepts et définitions statistiques liés au commerce extérieur. Ces directives ont cependant été conçues intentionnellement de manière à autoriser des «spécificités» nationales, marge de liberté que la Suisse a exploitée et continue d'exploiter. L'utilisation systématique de deux indices pour la présentation des résultats du commerce extérieur est probablement propre à notre pays. On sait cependant que certains pays excluent délibérément certaines marchandises ou certains groupes de marchandises de la statistique de leur commerce extérieur. Ainsi, les résultats du commerce extérieur publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques, en France, ne tiennent pas compte du matériel de guerre.

Variation des résultats selon les pays

Les deux groupes de marchandises du commerce extérieur qui sont exclus du

Matthias Pfammatter



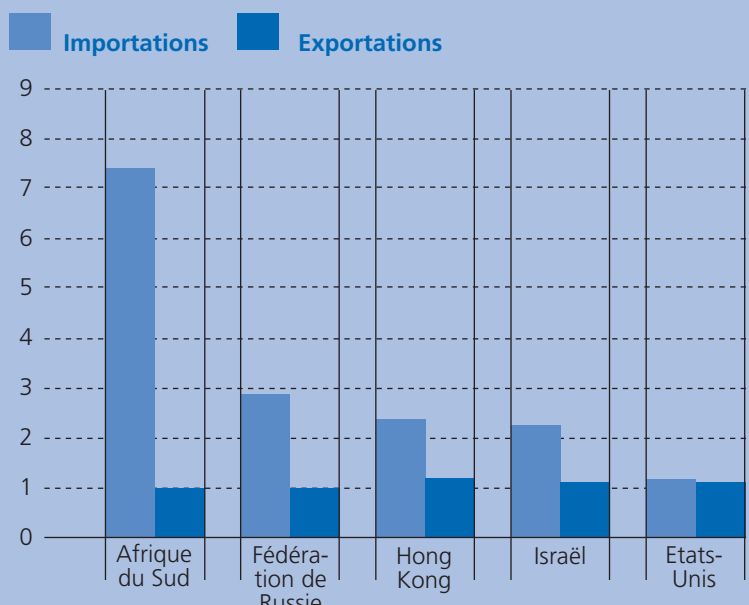
calcul du total 1 n'ont qu'une faible importance: ils ne représentent en effet que 5% des échanges commerciaux tels que mesurés par le total 2. La différence entre les deux totaux varie cependant considérablement selon les pays considérés. Par exemple, le total 2 est plus de sept fois plus élevé que le total 1 pour les importations en provenance d'Afrique du Sud, alors que le rapport entre les deux totaux est de trois pour les importations en provenance de Russie. Par ailleurs, la différence entre les deux totaux est très grande en ce qui concerne Hong Kong et Israël. Même

dans le cas des Etats-Unis, on observe une différence de près de 20% dans le domaine des importations, ce qui correspond à une différence absolue de 1,2 milliard de francs.

Précieux renseignements

Si les personnes exploitant la statistique du commerce extérieur peuvent hésiter sur le total qui est le plus pertinent pour leur analyse, la distinction entre total 1 et total 2 fournit de précieux renseignements. On constate par exemple que si l'on évalue l'augmentation des importations entre 2000 et 2005 en se fondant sur le total 2, la croissance apparaît comme étant de 20% inférieure à la croissance réelle. En effet, la croissance moyenne est de 2,9% par année selon le total 2, alors qu'elle est de 3,7% selon le total 1. Pour apprécier l'évolution de la conjoncture, il est donc recommandé de se référer au total 1. D'ailleurs, la douane ne se fonde que sur ce dernier pour calculer les indices du commerce extérieur. Si l'on veut se faire une idée précise des flux de marchandises entre la Suisse et un pays donné, il est en revanche préférable de considérer le total 2. A noter que la balance des paiements établie par la Banque nationale suisse est fondée sur les résultats obtenus en utilisant le total 2. ■

Importations et exportations 2005: rapport entre le total 2 et le total 1



Dédouanement des marchandises

Un portail internet unique pour simplifier le dédouanement

La circulation internationale des marchandises implique l'accomplissement de nombreuses formalités lors du passage de la frontière. Afin de faciliter la tâche des entreprises et des citoyens, plusieurs Etats élaborent actuellement ce qu'on appelle des interfaces uniques. Il s'agit de permettre de régler

l'ensemble des formalités à partir d'un seul et unique portail internet. Roger Gschwend*, juriste et expert de douane suisse, nous présente les avantages de ce concept et suggère d'examiner la possibilité d'introduire ce genre de système en Suisse.

En cas d'importation, d'exportation ou de transit de marchandises, la douane ne constitue souvent qu'un interlocuteur parmi d'autres, même si elle est généralement le premier. Pour des questions ne relevant pas du droit douanier, les clients sont en effet renvoyés à d'autres autorités. Quand on veut importer quelque chose en Suisse, il faut parfois s'adresser à plusieurs instances. Les personnes qui ont une fois importé un cheval connaissent la procédure: demande d'un contingent, d'un permis auprès de l'Office vétérinaire fédéral, d'un certificat sanitaire au vétérinaire de frontière et, finale-



* Pendant les deux dernières années, Roger Gschwend a travaillé pour la douane suisse auprès de la Commission européenne, à Bruxelles, où il a collaboré à la révision totale du code des douanes communautaire (initiative Douanes électroniques). Dès juin 2006, il travaillera au secrétariat de l'AELE, à Genève.

ment, présentation d'une déclaration en douane. Il arrive qu'on doive communiquer les mêmes données aux différentes autorités.

Procédures aussi simples que possible

La douane s'efforce d'améliorer les procédures d'importation, d'exportation et de transit et de faire en sorte qu'elles soient aussi simples que possible pour l'économie et pour les citoyens. Le concept d'interface unique (Single Window) est très intéressant à cet égard. Il s'agit d'un portail internet réunissant toutes les informations nécessaires concernant le transport transfrontalier des marchandises et permettant de présenter des demandes concernant des autorisations, des certificats, des contingents, etc., demandes qui sont automatiquement transmises aux autorités compétentes. Ce portail sert également à remplir les déclarations en douane. Bref, toutes les formalités, quelles que soient les autorités concernées, peuvent être réglées par voie électronique par l'intermédiaire d'un seul et même portail.

Ce concept présente des avantages évidents. Il diminue la charge de travail tant des partenaires de la douane que des autorités et évite de faire les choses à double. Les informations ne sont données qu'une seule fois, même si elles sont destinées à plusieurs autorités. Celles-ci peuvent mieux coordonner leurs contrôles et les effectuer en même temps (principe du guichet unique ou One-Stop Shop). Le portail unique offre également des avantages du point de vue de la gestion des risques, ce qui profite à ceux qui se conforment aux règles.

Intérêt de la douane suisse pour le portail unique

Dans le cadre de programmes de cyberadministration, certains Etats ont déjà introduit des portails uniques. Les Nations Unies et l'Organisation mondiale des douanes sont en train d'élaborer des concepts analogues. La réforme douanière entreprise par l'UE se fonde également sur la philosophie de l'interface unique. On projette d'introduire, ces prochaines années, des portails douaniers en réseau dans tous les Etats membres

Le concept de l'interface unique n'est pas uniquement destiné à faciliter l'assistance administrative entre les différentes autorités; il est avant tout au service de l'économie.



L'importation de chevaux pourrait elle aussi être simplifiée par la création d'une interface unique.

ainsi qu'au niveau de l'UE. D'importants crédits vont être alloués à ces projets. La douane suisse suit de près cette évolution sur le plan international et prévoit d'étudier la possibilité d'introduire ce concept en Suisse.

Au service de l'économie

La douane suisse collabore avec de nombreuses autorités, avec lesquelles elle est de mieux en mieux coordonnée, surtout dans le domaine de la sécurité. La nouvelle loi sur les douanes renforce par ailleurs les fondements juridiques de l'assistance administrative nationale. Le concept de l'interface unique n'est pas uniquement destiné à faciliter l'assistance administrative entre les différentes autorités; il est avant tout au service de l'économie.

On pourrait imaginer que la douane coordonne les flux d'informations entre les diverses autorités, étant donné qu'elle exécute déjà de nombreux actes législatifs autres que douaniers, concernant la

conservation des espèces, la sécurité des aliments et des produits thérapeutiques, le piratage des marques, le contrôle des métaux précieux, etc. Le domaine de compétence de chaque autorité resterait inchangé. Aujourd'hui déjà, la douane transmet certaines données de déclaration directement à d'autres autorités.

Nécessité d'adapter les procédures

Aussi simple qu'il paraisse, le concept d'interface unique pose un certain nombre de problèmes. Son développement nécessite un immense travail de coordination et les difficultés techniques ne sont pas négligeables. Les procédures existantes ne peuvent pas être simplement reprises et intégrées telles quelles dans un portail internet. Pour une efficacité optimale, certaines d'entre elles devraient être adaptées, comme cela a été le cas lorsqu'on a développé des solutions électroniques de dédouanement (exemple: enlèvement de

la marchandise avant le contrôle des justificatifs).

Il faudrait réexaminer entièrement les données, les expéditeurs et les destinataires de ces données ainsi que les flux d'information, puis, en étroite collaboration avec tous les partenaires, procéder aux restructurations nécessaires. On pourrait cependant tirer profit des expériences des autres pays en la matière. Peut-être faudrait-il par ailleurs une disposition légale prévoyant que les autorités partenaires sont tenues de coordonner leurs tâches, comme dans le droit de la construction.

Conclusion

La mise en place d'une interface unique dans le domaine de la circulation transfrontalière des marchandises représenterait une immense charge de travail. Compte tenu des avantages qui en découleraient pour l'économie, les citoyens et les autorités, on devrait cependant examiner la possibilité d'introduire ce concept en Suisse. ■

Association européenne de libre-échange (AELE)

«Renforcer la compétitivité de la place économique suisse»

Après six années passées au Secrétariat de l'AELE à Genève, Jean-François Fassora, adjoint scientifique à l'administration des douanes, revient cet été à la Direction générale des douanes. Dans un entretien

accordé à Forum D., il nous dit quel est le rôle joué par la douane lors de la conclusion et de la mise en œuvre d'accords de libre-échange et nous explique ce que son engagement à l'AELE lui a apporté.

Monsieur Fassora, quelles étaient vos responsabilités à l'AELE?

Au début de mes activités en 2000, je traitais principalement de questions relatives aux règles d'origine dans les accords de libre-échange de l'AELE. En 2002, j'ai été promu au rang de Senior Officer. Dès lors, j'ai assumé des fonctions d'encadrement du personnel affecté aux tâches douanières, ainsi que de conseil, de planification et d'expertise en matière d'accès au marché, de questions douanières en général et de règles d'origine. J'étais en outre responsable de questions relatives à l'assistance technique en matière de douane aux pays partenaires, notamment dans le cadre des programmes gérés par Eurodouane, où je représentais officiellement le Secrétariat de l'AELE. Par ailleurs, j'étais desk officer pour le Maroc, la Tunisie et l'Algérie et avais la charge de la coordination des activités liées au fonctionnement et aux réunions de la plupart des comités mixtes institués dans le cadre des accords de libre-échange de l'AELE.

Quels sont les points les plus importants qui sont à régler dans un accord de libre-échange?

Les accords de libre-échange de l'AELE, dits de «première génération», portent en priorité sur le commerce de produits industriels, des produits agricoles transformés

et du poisson. En outre, ils intègrent des disciplines commerciales et des règles sur la concurrence, la protection de la propriété intellectuelle ainsi que les paiements et transferts. Le commerce de produits agricoles de base est couvert par des accords bilatéraux entre les Etats de l'AELE, individuellement, et leurs pays partenaires respec-

tifs. S'agissant des accords dits de «deuxième génération», outre les éléments mentionnés ci-dessus, ces accords contiennent également des règles et engagements substantiels sur le commerce de services, l'investissement et les marchés publics. Pour ce qui touche au commerce des marchandises dans les deux types d'accords, il convient



lors des négociations de vouer une attention particulière à l'élaboration du système des règles d'origine qui sera appliqué. Dans un accord de libre-échange, les règles d'origine déterminent le pays d'origine des produits, indiquant ainsi quels sont les produits qui bénéficient d'un traitement préférentiel pour l'accès au marché.

Quel est le rôle de la douane dans ce contexte?

Etant donné que les accords de libre-échange comprennent un ensemble de mesures économiques visant à promouvoir un partenariat économique plus étroit entre les parties concernées, il en résulte la création d'une zone de libre-échange ayant pour corollaire l'élimination des droits de douane et autres obstacles au commerce pour permettre la libre circulation des marchandises originaires de ces parties. La douane a un rôle important à jouer lors de la négociation de ces accords, s'agissant notamment de l'accès au marché des marchandises, des règles d'origine et des procédures douanières y afférentes. La douane a également un rôle important à jouer lors de la mise en œuvre de l'accord et dans le suivi de son application, notamment en matière d'origine en vue de l'octroi ou non des préférences tarifaires relevant des divers accords de libre-échange. Pour ce qui touche aux administrations des douanes de l'AELE, il sied de relever ici qu'elles ont aussi un rôle important à jouer en matière d'assistance technique douanière aux pays partenaires, en mettant à leur disposition expertise et connaissances.

Quelle est l'importance de l'AELE pour la Suisse?

A côté de la facilitation des rela-

tions économiques et du commerce entre les Etats de l'AELE grâce à la Convention AELE, la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays tiers revêt une importance particulière pour la Suisse. Il est très important qu'une économie nationale de petite voire de moyenne taille comme celle de la Suisse, très tournée vers l'exportation, puisse avoir des conditions cadre ouvertes, non discriminatoires et prévisibles pour l'accès à un grand nombre de marchés étrangers. Une ouverture du marché suisse y contribue. Dans le cadre de l'AELE, la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays partenaires qui ne font pas partie de l'UE permet à la Suisse d'améliorer son accès aux marchés étrangers et de faire en sorte que son économie ne soit pas désavantagée sur ces marchés par rapport à ses principaux concurrents, notamment l'UE, les USA et le Japon. Les accords de libre-échange de l'AELE sont donc un instrument pour maintenir et renforcer la compétitivité de la place économique suisse.¹⁾

Que vous ont apporté les six années que vous avez passées auprès du Secrétariat de l'AELE?

Je dois souligner que mon intégration au sein du Secrétariat et l'exécution des tâches qui m'ont été confiées, furent facilitées par ma formation et ma longue expérience internationale. Expérience acquise en tant qu'expert douanier suisse au niveau européen – CE et AELE –, ainsi qu'au sein de la délégation suisse pour l'accès au marché, lors des négociations de l'Uruguay round du GATT. J'ai donc pu mettre à profit cette expérience dans l'exécution de mes nouvelles tâches et perfectionner mes compétences professionnelles, notamment dans l'approche économique

Association européenne de libre-échange (AELE)

L'AELE a été instituée en 1960 par la Convention de Stockholm. L'objectif premier de cette organisation interétatique fut d'éliminer les droits de douane sur les produits industriels pour le commerce entre ses Etats-membres. Les Etats de l'AELE instaurèrent ainsi entre eux une zone de libre-échange pour la circulation des marchandises. Les Etats-membres de l'AELE actuels sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. L'AELE n'est pas une union douanière. Par conséquent, chaque pays membre de l'AELE détermine en principe librement ses tarifs douaniers et sa politique commerciale à l'égard d'Etats non membres de l'AELE. Au contraire de l'Union européenne, l'AELE n'a pas de politique agricole commune.²⁾

des questions douanières. De plus, j'ai affiné mes capacités à évoluer dans un environnement diplomatique, interculturel et interdisciplinaire et à veiller à faire preuve d'indépendance et de neutralité dans la défense des intérêts des Etats membres de l'Association. Sur un plan technique, j'ai pu acquérir au cours de ces six années un grand nombre de connaissances dans le domaine de l'accès au marché, de l'assistance technique en matière douanière et des règles d'origine. ■

1) Pour de plus amples informations: <http://www.seco.admin.ch/themen/aussenwirtschaft/efta/mitglied/index.html?lang=fr>

2) Pour de plus amples informations: <http://secretariat.efta.int/Web/Publications/FactSheets>

Mandat de prestations

L'objectif est-il atteint?

Le mandat de prestations oblige la douane à examiner si les objectifs fixés pour les différents produits ont été atteints. C'est par exemple le cas pour les produits «Trafic des voyageurs dans les aéroports»,

«Vignette autoroutière», «Statistique du commerce extérieur» et «Impôt sur les véhicules automobiles». Forum D. a demandé aux différents services spécialisés quels ont été les résultats des sondages effectués.

Trafic des voyageurs dans les aéroports: Andreas Matti, chef de la section Procédures douanières, DGD

Le sondage a révélé que les objectifs sont nettement atteints et que le travail de la douane est qualifié de bon à très bon en ce qui concerne le contrôle du trafic touristique. Ce résultat doit être maintenu. Mais nous avons également constaté que, lors de la sortie du pays, les voyageurs renoncent souvent au remboursement de la TVA suisse. Certaines personnes ne savent pas comment procéder, d'autres estiment que, au vu des faibles montants concernés et des démarches nécessaires, le jeu n'en vaut pas la chandelle. La douane et l'administration des contributions ont par conséquent entrepris le développement à moyen terme d'une nouvelle procédure plus conviviale.

Vignette: Adolf Kalbermatter, section Véhicules et redevances sur le trafic routier, DGD

Les conducteurs suisses et étrangers connaissent et acceptent la fonction de la vignette autoroutière. Nous avons également constaté que le prix de la vignette, soit 40 francs, bénéficie d'une acceptation élevée. Seule une minorité estime qu'une durée de validité plus longue serait intéressante. Il y a un certain besoin d'agir en ce qui concerne l'information à l'étranger. Celle-ci – abstraction faite de l'Autriche – a été jugée «insatisfaisante». Cela mis à part, le sondage confirme des faits connus de la douane: même

si la vignette doit être apposée et retirée chaque année, la majorité des personnes interrogées ne souhaite pas de changement de système.

Impôt sur les véhicules automobiles: Karl Strohammer, chef de la section Produits agricoles, machines et impôt sur les véhicules automobiles

Le sondage a été effectué auprès de 27 importateurs commerciaux d'automobiles. Ceux-ci dédouanent principalement leur véhicules à l'inspection de douane d'Aarau. Les dédouanements sont effectués par quatre transitaires et par un importateur procédant lui-même aux formalités. Le sondage révèle que ces clients n'ont aucun problème avec l'impôt sur les véhicules automobiles et les prestations de la douane. Les autres importateurs semblent un peu moins satisfaits; ceux-ci n'ont cependant aucun contact direct avec la douane pendant la procédure de taxation.

Statistique du commerce extérieur: Hansruedi Balmer, chef de la division Statistique du commerce extérieur et questions économiques

L'activité de conseil et de suivi des clients de la statistique du commerce extérieur a obtenu de très bonnes notes. Quant aux produits utilisés pour la publication des chiffres de la statistique du commerce extérieur – banque de données SWISS-impex, CD-ROM, internet –, leur actualité et leur disponibilité technique ont été jugées bonnes. Par contre, l'aménagement graphique de



Andreas Matti



Adolf Kalbermatter



Karl Strohammer



Hansruedi Balmer

l'interface utilisateur, les commandes du menu et les possibilités de traitement ultérieur des données ont obtenu des notes entre «insatisfaisant» et «moyennement satisfaisant». Il y a une nécessité d'agir dans ce domaine. Nous avons déjà pris de premières mesures d'amélioration. ■

En bref

3 questions à... Hansruedi Bitterli, inspecteur à la douane de Rheinfelden-Autobahn

Quelle a été votre principale préoccupation avant l'ouverture du nouveau passage frontière?

Que tout fonctionne. Il s'agissait d'intégrer très rapidement plus de 30 collègues d'autres bureaux de douane et 14 personnes du propre bureau, de les former et de les familiariser avec les processus d'exploitation. En outre, nous avons formé 10 spécialistes de douane pour les postes vacants de réviseurs, ceci en raison du manque de personnel de cette catégorie. En parallèle, nous avons dû exploiter intégralement les trois subdivisions de Riehen, de Grenzachstrasse et de Stein-Bad Säckingen jusqu'au soir avant l'ouverture du nouveau BD et ensuite les déclasser en bureaux de douane secondaires durant la nuit parce que nous avions besoin du personnel à la nouvelle installation douanière le matin suivant. Tout cela a nécessité une planification minutieuse et une grande souplesse de la part du personnel.

Comment s'est déroulée la mise en route?

Assez calmement, il n'y a pas eu de problème notable. Les premiers jours, le volume de trafic était toutefois plutôt faible et ne correspondait pas à nos attentes. On constate cependant que les chiffres de dédouanement augmentent de façon constante, et ceci dans les deux directions. Jusqu'à présent, nous n'avons eu que des échos positifs de la part de nos clients. Nous en sommes naturellement tous un peu fiers et cela nous motive encore plus.



Quelle est l'importance du nouveau passage?

Le bureau à contrôles nationaux juxtaposés Rheina est un passage frontière performant, mais qui nécessite beaucoup de personnel. Il ne fait pas que remplacer l'ancien passage de Rheinfelden, il relie directement les autoroutes de part et d'autre du Rhin. A moyen et à long terme, il déchargera la place de Bâle. Si les points de passage régionaux de Riehen, de Grenzachstrasse et de Stein-Bad Säckingen ont été déclassés en bureaux secondaires, c'est en grande partie en raison du personnel nécessaire à la nouvelle installation. Simultanément, le trafic interrégional a été concentré au nouveau passage frontière. C'est pourquoi quelques entreprises ont décidé d'installer un destinataire/expéditeur agréé dans le Fricktal afin de pouvoir continuer d'utiliser le passage frontière de Stein. Pour le dédouanement des marchandises de commerce, des solutions communes ont permis d'atténuer les effets de la réduction des heures de présence du Corps des gardes-frontière. Dans le trafic privé, on peut déclarer des marchandises 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à tous les passages frontières grâce aux nouvelles boîtes aux lettres douanières.

«Alarm am Matterhorn» (alarme au Cervin)

Roger Gauderon, ancien chef de l'information de la douane, a écrit un livre sur l'ancien garde-frontière et chef de sauvetage Bruno Jelk. Le coeur de ce livre est constitué d'histoires que M. Gauderon a rassemblées et qui sont tirées de récits d'alpinistes accidentés et de rapports du service de sauvetage de Zermatt. *Alarm am Matterhorn, Bruno Jelk: Ein Leben für die Bergrettung (une vie pour le sauvetage en montagne); 150 pages (en allemand uniquement). ISBN 10 3-033-00591-8, ISBN 13 978-3-033-00591-4, Matterhorn Verlag. Disponible en librairie.*

Aux Bornes

En 2002, Christian Schmid, écrivain, journaliste et linguiste bien connu outre-Sarine, publiait un roman autobiographique intitulé «Nebenaussen» (Cosmosverlag, CH-3074 Muri), qui connut un succès tel qu'une version française de l'œuvre a vu le jour sous le titre de «Aux Bornes». Le traducteur, Edouard Höllmüller, a su parfaitement saisir et restituer le ton et l'esprit de ce récit dans lequel Schmid livre les souvenirs d'enfance du fils de garde-frontière qu'il fut, voici un demi-siècle. Les Bornes, hameau perdu aux confins ajoulots du canton de Berne d'alors, sur la commune de Damvant, avec son bureau des douanes, sa ferme, son restaurant et son petit magasin, constituent l'univers et le cocon de ce garçonnet, né à Rocourt en 1947.

AUX BORNES de Christian Schmid, traduction Edouard Höllmüller 2005, 92 pages, édition d'En-Bas, rue du Tunnel 15, 1005 Lausanne, E-Mail: enbas@bluewin.ch, CHF 32.–

En bref

Les vingt principaux partenaires commerciaux de la Suisse en 2005*

Part en%	Importations en millions de fr.			Exportations en millions de fr.			Part en%
100.0	143'160	Pays	Rang	Pays	151'456	100.0	
33.3	47'605	Allemagne	1	Allemagne	30'222	20.0	
11.2	16'080	Italie	2	Etats-Unis	16'139	10.7	
9.4	13'497	France	3	France	12'815	8.5	
5.2	7'445	Pays-Bas	4	Italie	12'338	8.2	
4.6	6'608	Autriche	5	Royaume-Uni	7'704	5.1	
4.6	6'519	Etats-Unis	6	Espagne	6'487	4.3	
4.3	6'080	Royaume-Uni	7	Japon	5'695	3.8	
3.9	5'561	Irlande	8	Pays-Bas	5'428	3.6	
3.0	4'258	Belgique	9	Autriche	5'023	3.3	
2.7	3'913	Espagne	10	Chine	3'222	2.1	
2.3	3'307	Chine	11	Hong-Kong	3'087	2.0	
1.9	2'658	Japon	12	Belgique	2'702	1.8	
1.0	1'459	Suède	13	Canada	2'236	1.5	
0.9	1'348	Libye	14	Turquie	1'951	1.3	
0.8	1'075	Rép. tchèque	15	Singapour	1'600	1.1	
0.7	1'043	Danemark	16	Suède	1'588	1.1	
0.6	827	Finlande	17	Russie	1'544	1.0	
0.6	787	Pologne	18	Australie	1'421	0.9	
0.6	782	Canada	19	Pologne	1'411	0.9	
0.5	765	Hongrie	20	Inde	1'362	0.9	

*sur la base des résultats provisoires 2005

En 2005, l'Allemagne, la France, l'Italie, les Etats-Unis et les Pays-Bas ont une nouvelle fois fait partie des partenaires commerciaux les plus importants de la Suisse. Par conséquent, il n'y a eu aucun changement dans les premiers rangs du classement par rapport à l'année précédente. Cependant, certains nouveaux rangs méritent d'être cités. Ainsi, du côté des importations, la Libye a gagné 3 rangs en l'espace d'une année grâce à ses livraisons de pétrole en forte hausse et occupe dorénavant la 14^e place. En ce qui concerne les exportations, la Chine a de nouveau

gagné un rang et se situe à présent dans le «top ten» des débouchés les plus importants de la Suisse. Toutefois, le pays qui monte en 2005 s'avère être l'Inde. En une année, ce pays a passé du 29^e au 20^e rang de nos marchés d'exportation les plus significatifs.

En termes de valeur, les 20 pays mentionnés dans la colonne de gauche (sur un total de 233 pays) représentent 92% des importations et les 20 pays mentionnés dans la colonne de droite représentent 82% de l'ensemble des exportations.

Nouveau bâtiment de douane inauguré à Chiasso

Le nouveau bâtiment de douane du passage frontière de Chiasso Strada (Brogeda merci) a été inauguré en présence du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz et du directeur général des douanes Rudolf Dietrich. La construction, qui a coûté quelque 9 millions de francs, satisfait aux normes Minergie.



3 questions à... Kurt Grossenbacher, chef du poste de gardes-frontière de Rheinfelden-Autobahn

Qu'est-ce que ça représente de travailler au passage frontière le plus moderne de Suisse?

Les tâches principales du Corps des gardes-frontière restent bien entendus les mêmes partout. Le fait est toutefois que l'infrastructure est à tous égards excellente et que, par exemple, elle permet d'atteindre rapidement des résultats optimaux dans les recherches.

Comment se déroule la collaboration avec les collègues allemands?

Comme la Police fédérale allemande et la douane allemande ont été

intégrées suffisamment tôt dans notre projet d'organisation, de nombreux processus de travail ont pu être optimisés et nous profitons de multiples synergies. Les conséquences en sont des voies hiérarchiques raccourcies ainsi qu'une collaboration productive et sans accroc entre toutes les autorités concernées.

Quel bilan tirez-vous après ces premières semaines d'exploitation?

Hormis quelques petites faiblesses initiales, le démarrage peut être qua-



lifié de bon à très bon, grâce aussi au personnel motivé qui travaille au nouveau poste de gardes-frontière de Rheinfelden-Autobahn. En bref, c'est une joie de travailler ici!

3 questions à... Roland Schmutz, chef du centre de compétences Sécurité, intervention et technique du Cgfr (CC SIT)

Quelles ont été vos principales étapes professionnelles?

En tant que fils de paysan, j'ai appris la profession d'agriculteur jusqu'au cours de chef d'exploitation y compris. A l'âge de 24 ans, je suis passé à la police municipale de Berne où j'ai travaillé pendant 20 ans. Après la formation de base, j'ai travaillé tout d'abord dans une unité mobile et ensuite à la police de sécurité. En 1997, je suis passé au service de l'instruction en tant qu'instructeur à plein temps. A partir de 1989, j'ai été en outre membre de l'unité spéciale Stern dans laquelle j'ai assumé la responsabilité de la formation, de la planification d'engagement et de la conduite d'engagement les trois dernières années. Je dirige à présent le CC SIT du Cgfr depuis environ 6 mois.

A quel profil d'exigences le CC SIT doit-il satisfaire?

Un centre de compétences est en premier lieu un prestataire de services qui doit couvrir les besoins des bénéficiaires. Notre objectif est de garantir la compétence professionnelle et le professionnalisme dans les différents domaines SIT, y compris celui des chiens de service. L'environnement se transforme très rapidement. Une tâche importante consiste donc à adapter en permanence notre offre aux nouvelles exigences.

Quels sont les buts que vous vous êtes fixés?

Je veux pleinement utiliser mon expérience et mes connaissances pour la formation du Cgfr. Je me



suis fixé comme objectif de veiller à une formation axée sur la pratique et de haute qualité dans le domaine SIT/chiens de service. Venant d'un autre horizon professionnel, je dois aussi apprendre les premiers temps à connaître le Cgfr et ses tâches très variées. J'ai obtenu une vue approfondie des activités des gardes-frontière auprès de différents postes frontières. Les informations que j'y ai recueillies sont particulièrement importantes pour mon travail.

Les membres du conseil de direction ont la parole: Rudolf Nebel, directeur des douanes à Bâle

Une guerre des douanes à la frontière germano-suisse?

A la lecture de certains articles parus dans la presse de la région frontalière comprise entre Bâle et le lac de Constance, on pourrait croire à l'existence d'une véritable guerre des tranchées entre les autorités suisses et allemandes en ce qui concerne le dédouanement. Comment en est-on arrivé là?

Des stratégies différentes

Nous devons adapter notre organisation et concentrer nos effectifs aux endroits où le trafic est le plus élevé. Il n'y a pas d'autre moyen de concilier la réduction de personnel de 10% qui nous a été ordonnée avec l'ouverture d'un nouveau passage frontière autoroutier. Dans les points de franchissement de la frontière les plus importants, la douane allemande propose des heures de dédouanement élargies. Notre orientation générale consiste à effectuer le dédouanement non plus à la frontière, mais en retrait, notamment chez les destinataires et expéditeurs agréés.

Les discussions avec la douane allemande nous ont permis d'obtenir un consensus de base:

- La frontière entre Bâle et le lac de Constance doit être considérée comme un tout; on évite ainsi que les différents passages frontières ne soient mis en concurrence.
- Aux points de passage les plus importants, le franchissement de la frontière est possible de 5 h 00 à 22 h 00 dans le trafic des marchandises de commerce; chaque pays dédouane à sa manière (Allemagne: dédouanement à la frontière; Suisse: transit vers l'intérieur du pays).
- Afin que les capacités des installa-

tions de frontière soient mieux exploitées, le système «Transito Chiasso» est introduit de cas en cas. Cela signifie que le dédouanement est effectué à partir de cabines surélevées, si bien que le chauffeur n'a plus à quitter son véhicule.

- Une commission douanière régionale (regionale Zollkommission ou RZK) observe le développement du trafic et s'attaque aux problèmes.

Des entretiens avec les cantons, les communes, l'économie et la Commission du Haut-Rhin ont permis de trouver des ébauches de solutions supplémentaires:

- Grâce à une interprétation souple de la zone des 10 km et à des arrangements spéciaux avec les entreprises locales, le trafic local et régional peut dans la plupart des cas rester dans les bureaux de douane où il était traité jusqu'à présent. Les détours inacceptables sont évités.
- Des boîtes aux lettres sont mises en place pour le trafic touristique. Le voyageur peut déclarer ses marchandises 24 heures sur 24, même en l'absence du Corps des gardes-frontière. La douane facture les redevances après coup.

Par contre, malgré les doléances de certains milieux économiques, la douane ne peut pas supprimer l'interdiction de rouler la nuit. Les bureaux de douane ne peuvent donc pas être exploités 24 heures sur 24 pour le trafic des marchandises de commerce.

Evaluation personnelle

Pour bien évaluer la situation régnant à la frontière germano-suisse, les points suivants me paraissent importants:



- L'infrastructure disponible aux points de franchissement de la frontière est déjà insuffisante pour le trafic actuel et le sera encore plus avec l'augmentation prévue; elle ne peut cependant être développée à volonté.
- L'ouverture du passage de Rheinfelden-Autobahn a nettement augmenté la capacité globale à la frontière germano-suisse.
- L'infrastructure disponible à la frontière doit être encore mieux exploitée afin d'augmenter la capacité de débit. A cet effet, il faut continuer d'optimiser les procédures.
- La douane a dans une large mesure compensé les mesures d'économie touchant la Confédération; nos partenaires n'ont pas à s'accommoder de détours inacceptables. Bien au contraire: quelques traversées de localités critiques sont déchargées du trafic à grande distance.

Les entretiens avec les autorités, les associations économiques et la presse ont montré une chose: les communications écrites ne sont guère efficaces pour atteindre la compréhension mutuelle. Pour cela, les entretiens personnels restent indispensables. ■

Retraite du suppléant du directeur général des douanes

Jakob Rutz, analyste imperturbable et innovateur, passe le témoin

Après 45 années de service, Jakob Rutz prend sa retraite. En tant que directeur d'arrondissement de Bâle et suppléant du directeur général des douanes, il s'est avant tout employé à moderniser la douane.

A l'occasion de son départ, nous avons demandé à Rudolf Dietrich, directeur général des douanes, de nous parler de cet homme qui a été longtemps son collègue.

Une brillante carrière

Après avoir occupé des postes dans l'exploitation dans les trois régions linguistiques, Jakob Rutz est entré à la DGD, où il a d'abord travaillé dans le domaine de l'organisation et de l'inspection des finances. Dès 1987, il a dirigé le tout nouveau Secrétariat de direction et inspection. En 1994, il est devenu directeur d'arrondissement à Bâle. En 1998, le Conseil fédéral l'a élu au poste de suppléant du directeur général des douanes.

L'analyste

Jakob Rutz possède de vastes connaissances professionnelles et institutionnelles. Il connaît tout et tout le monde. Mais c'est surtout en tant qu'analyste implacable qu'il a marqué les esprits. Il ne se perdait cependant pas dans les détails et avait une vue d'ensemble des problèmes. Il exprimait son opinion directement, mais en s'en tenant toujours aux faits. Il ne devait ni ne voulait plaire; il ne se préoccupait que de s'acquitter de ses fonctions. Par cette honnêteté intellectuelle, il a rendu d'immenses services à la douane, au personnel douanier et particulièrement à moi-même.

L'innovateur

Par ses idées, souvent dérangeantes, Jakob Rutz nous a lancé de nombreux défis. Il a exécuté les décisions de manière résolue et contre vents et marées. Comme nul autre, il s'est battu en faveur de l'informatisation de tous



les domaines, par exemple en faveur de l'e-learning.

De nombreux projets se présentent sous la forme d'un mandat de prestations. C'est principalement à Jakob Rutz que l'on doit la conception et l'introduction du mandat de prestations; peut-être celui-ci est-il même son legs à la nouvelle génération. Beaucoup nous envient cet instrument de gestion moderne, qui nous permet de présenter nos prestations de manière objective et claire, tant au sein de l'administration des douanes qu'à l'extérieur de celle-ci.

Le «politicien des douanes»

Jakob Rutz se préoccupait tout particulièrement des intérêts du personnel exerçant une profession de monopole. Il les a défendus notamment en améliorant sans cesse la formation de ce personnel et il a connu un succès mérité avec la reconnaissance officielle et la certification des professions douanières.

Maîtrisant les trois langues nationa-

les, il a eu d'innombrables discussions ouvertes avec le personnel de tous les niveaux hiérarchiques. Ce faisant, il a contribué de manière décisive au développement d'une culture valorisant les contacts et les échanges entre collaborateurs, culture qui nous tient particulièrement à cœur.

Le collègue

Jakob Rutz était mon interlocuteur principal et, en tant que tel, il était la personne idéale. Il ne se laissait pas emporter par les émotions. S'il n'arrivait pas à imposer son point de vue, il était parfaitement loyal et défendait la décision qui avait été prise. Je vais regretter les impulsions de mon sparing partner Jakob Rutz. Je le remercie cordialement pour son importante contribution au succès de la douane suisse. ■

Veillez compléter les phrases suivantes:

L'un des principaux mérites de son travail à la douane est... le fait qu'il ne s'est jamais reposé sur ses lauriers, mais a toujours cherché à faire mieux.

Je me souviendrai surtout... de nos tours à vélo le long de la frontière de l'arrondissement I, au cours desquels il a mis ma condition physique à rude épreuve.

Avec son départ, la douane perd... son éminence grise, au sens positif du terme.

L'invité de Forum D.: Paul Kurrus, ancien conseiller national, président d'Aerosuisse

Aviation et douane: un partenariat prometteur

Selon le rapport du Conseil fédéral sur la politique aéronautique, l'aviation civile suisse joue un rôle central dans l'économie. Ce point de vue est étayé par des chiffres impressionnants: les six aéroports internationaux que compte la Suisse représentent à eux seuls 160 000 emplois générant une valeur ajoutée de plus de 21 milliards de francs, soit environ 5% du produit national brut.

Travail axé sur des objectifs

La douane est un partenaire important tant pour les aéroports que pour les autres domaines de l'aviation. L'existence d'une autorité compétente est déterminante pour le succès d'une branche. C'est pourquoi je suis heureux que nos membres portent un jugement très positif sur la collaboration avec la douane. Par exemple, lors d'une exploitation à l'essai

Aerosuisse

Association faîtière de l'aviation suisse, Aerosuisse défend les intérêts et garantit les moyens d'existence de l'aviation civile suisse. Elle représente tous les milieux concernés par la promotion et le maintien de l'aviation et coordonne leurs actions. Aujourd'hui, Aerosuisse comprend plus de cent entreprises et organisations, dont des compagnies charter, des compagnies de vols de ligne, les aéroports nationaux, les aérodromes régionaux, des sociétés de prestation de services aéroportuaires, des organismes de sécurité aérienne, des entreprises d'entretien, des fabricants d'avions et de pièces d'avion, des écoles de pilotage et toutes les associations de poids de l'aviation suisse.

dans le cadre du trafic aérien transfrontalier privé, les collaborateurs de la douane se sont acquittés de leurs tâches aux aéroports de Mollis et de Lommis en faisant preuve de diligence, en évitant les complications inutiles et en se centrant sur les objectifs.

Inégalité de traitement

Je suis très préoccupé par les conséquences que les orientations définies par la politique vont avoir sur la douane, telles que le traitement inégal des personnes voyageant en avion d'une part et de celles qui voyagent par route ou par eau d'autre part: ainsi, les premières ne peuvent entrer en Suisse qu'en passant par les aéroports dans lesquels existe un bureau de douane, alors que les secondes peuvent sans problème franchir la frontière en divers points de passage non surveillés. Aerosuisse ne conçoit pas pourquoi, dans le domaine du trafic aérien transfrontalier, il n'est pas possible d'entrer dans le pays et de le quitter en passant par n'importe quel aérodrome, sachant que, avant chaque vol, les passagers doivent communiquer leur plan de vol et leur identité à la douane et à la police. A ce propos, je souhaite que, dans le domaine de l'aviation également, on suive cette recommandation du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz: «Ayez le courage d'en faire moins.»

Effets négatifs

Je suis également préoccupé par les mesures d'économie qui sont prises dans différents domaines de la douane et qui obéissent au principe



de la tondeuse à gazon. L'aéroport de Zurich subit en ce moment les conséquences de cette politique d'économie indifférenciée. Les mesures d'économie frappant la douane ont en effet conduit il y a quelque temps à fermer une zone affectée au contrôle des personnes entrant en Suisse. Or, les aéroports laissent à des millions de voyageurs une impression durable de notre pays. Le fait que ces derniers, en raison de la suppression d'un petit nombre de postes à la douane, soient contraints de faire de longs détours constitue une mauvaise carte de visite pour notre pays. Les effets négatifs qui en résultent pour la Suisse, caractérisée par une forte économie d'exportation – qu'on pense au tourisme –, ne doivent pas être sous-estimés.

Il faut qu'à l'avenir l'aviation ait davantage d'influence sur la politique, afin que, sans nier la nécessité de l'assainissement des finances fédérales, elle puisse dénoncer les effets négatifs des programmes d'économie indifférenciés. ■

Le service des enquêtes communiques

Aide de la Suisse dans la constatation de contrebande circulaire

La Suisse accorde l'assistance administrative pour différents pays de l'UE en rapport avec des cas dits de contrebande circulaire. Grâce aux indications de la douane suisse, les autorités britanniques ont pu élucider un cas d'escroquerie à la taxe sur la valeur ajoutée portant sur un montant de plusieurs millions de livres sterling. Ce sont plusieurs centaines de millions d'euros d'impôts qui seraient soustraits chaque année dans l'UE en raison de la contrebande circulaire ou de la fraude carrousel.

Des voitures d'occasion trop bon marché

Depuis l'élargissement de l'UE il y a deux ans, les services d'enquêtes de la douane suisse sont submergés de demandes d'assistance administrative émanant de la Pologne, de l'Estonie, de la Lituanie, de la République tchèque, de la République slovaque et de la Hongrie. De nouvelles demandes arrivent quasiment chaque jour. Dans de nombreux cas, il est demandé d'enquêter au sujet des prix de vente des véhicules suisses d'occasion. Cela est dû au fait que dans les pays précités l'impôt prélevé à l'importation peut atteindre 50% de la valeur. Contrairement à autrefois, ce ne sont plus seulement des véhicules bons pour la casse qui sont exportés à l'Est, mais toujours plus des voitures de la gamme de prix moyenne. En plus de factures fictives, des copies de déclarations d'exportation timbrées par la douane suisse mentionnant des valeurs trop basses sont également présentées aux autorités étrangères.

Avion non dédouané

Des investigations du service des enquêtes à l'aéroport de Genève ont révélé qu'un avion n'avait pas été annoncé en vue du dédouanement. La propriétaire de l'appareil, une entreprise ayant son siège en Suisse, a dû s'acquitter après coup de redevances d'un montant total de quelque 605'000 francs.

Montres non imposées

Deux étrangers ont annoncé à l'exportation des montres de luxe pour une valeur de 40'000 francs afin d'économiser la taxe sur la valeur ajoutée. A tort, car il s'est avéré que les voyageurs étaient domiciliés en Suisse.

Artiste de la taxe sur la valeur ajoutée

Lors de l'entrée en Suisse, un amateur d'art a présenté à la douane des factures d'un montant de 53'000 francs. Les investigations du service des enquêtes de la douane ont révélé que la valeur des deux tableaux et de la sculpture importés était cependant de 165'000 francs. En outre, il s'est avéré que la galerie située en France avait déjà établi à plusieurs reprises des factures de complaisance à l'égard de ses clients suisses.

Retour à l'expéditeur

Dans un envoi postal sans indication de valeur en provenance d'Italie, la douane a découvert des vêtements design auxquels étaient encore fixées les étiquettes. La destinataire a tout d'abord fait valoir que les vêtements étaient usagés. Par la suite, une tierce personne a demandé à la douane de renvoyer les vêtements à l'expéditeur, car il s'agissait d'une erreur de livraison. Les investigations menées



ont révélé que les vêtements étaient neufs et avaient une valeur de plus de 40'000 francs.

Frais de réparation non déclarés

Une entreprise située en Suisse allemande a exporté régulièrement des machines pour réparation à l'étranger. Dans plus de 200 cas, les frais de réparation et le matériel neuf n'ont pas été déclarés lors de la réimportation. L'entreprise a dû s'acquitter après coup d'environ 40'000 francs de redevances.

Droits protecteurs élevés

Durant trois ans, un gros importateur a faussement importé environ cinq tonnes de viande au taux du contingent tarifaire. Il a dû s'acquitter par la suite d'environ 80'000 francs de redevances. Des droits protecteurs élevés restent applicables en ce qui concerne la viande. ■

Franchise-valeur dans le trafic des voyageurs

Que peut-on importer en franchise?

En principe, les personnes qui entrent en Suisse peuvent importer en franchise des marchandises privées d'une valeur de 300 francs (franchise-valeur). Cela signifie que ces marchandises ne sont soumises ni à des droits de douane ni à la TVA. Jusque-là, tout

est clair. Il existe cependant différentes exceptions, de sorte qu'en pratique les choses sont plus compliquées. Forum D. a demandé à Martin Schütz, expert de douane à la direction d'arrondissement de Bâle, de nous expliquer quelques cas particuliers.

La franchise-valeur s'applique-t-elle à tous les produits?

Oui, excepté aux boissons alcooliques et aux tabacs manufacturés. En particulier dans le cas des produits agricoles dits sensibles, tels que la viande, les saucisses, les légumes, les fruits, le beurre, les pommes de terre, le lait, la crème, le fromage, etc., il existe cependant des dispositions supplémentaires restrictives concernant les quantités qui peuvent être importées. L'importation d'animaux, de plantes, d'armes ou de munitions est également soumise à des prescriptions spéciales. Les dispositions en vigueur sont résumées sur le site internet de la douane (www.ezv.admin.ch/index.html?lang=fr à Informations pour les particuliers). Elles font également l'objet de notices qui peuvent être obtenues à la douane ou qui sont disponibles sur l'internet sous format PDF (www.ezv.admin.ch/index.html?lang=fr à Documentation à Publications à Autres publications).

Qu'en est-il de l'alcool et des cigarettes?

La quantité qu'on peut importer en franchise est de 2 litres par jour en ce qui concerne les boissons dont le volume d'alcool est inférieur ou égal à 15%, mais de 1 litre seulement pour les boissons dont le volume d'alcool est supérieur à 15%. En ce qui concerne le tabac, on peut importer en franchise 200 cigarettes ou 50 cigares ou encore 250 grammes de tabac coupé.

A qui la franchise s'applique-t-elle?

La limite de 300 francs vaut pour les marchandises qu'une personne, quel que soit son âge, importe par jour. Pour ce qui est des cigarettes, du tabac et de l'alcool, la franchise ne s'applique cependant qu'aux personnes âgées d'au moins 17 ans. Naguère, la franchise dépendait également de la durée du séjour effectué à l'étranger, de la distance entre le domicile du voyageur et la frontière, ou encore de l'âge. Depuis l'introduction, en 2002, de la franchise-valeur forfaitaire de 300 francs, les dispositions sont beaucoup plus simples.

Que dois-je payer si je veux importer pour plus de 300 francs de marchandises?

Dans ce cas, vous devez payer la TVA sur la valeur totale des marchandises, et non seulement sur la différence. Cela signifie que si l'on veut importer pour 350 francs de marchandises, on doit acquitter la TVA sur le montant total et non seulement sur les 50 francs de

différence entre ce montant et les 300 francs de franchise-valeur. Cette solution est dictée principalement par des raisons d'économie administrative: elle évite à la douane une charge de travail qui serait disproportionnée par rapport au faible montant des redevances qui seraient perçues. Ainsi, la franchise-valeur n'a pas été introduite pour que les voyageurs puissent consommer sans payer de redevances, mais pour limiter la charge de travail administratif lors du dédouanement. C'est pour cette même raison que les voyageurs étrangers qui exportent des marchandises achetées en Suisse ne peuvent demander le remboursement de la TVA que pour des montants supérieurs à 400 francs. En Allemagne, les choses sont différentes: on peut y faire détaxer toutes les marchandises, quelle que soit leur valeur. Cela implique une charge de travail considérable pour la douane allemande.

Que se passe-t-il si ma femme et moi voulons importer par exemple un appareil d'une valeur de 450 francs? La franchise-valeur est-



elle doublée, c'est-à-dire est-elle de 600 francs, et pouvons-nous donc importer la marchandise en franchise?

Non. La franchise-valeur ne peut pas être cumulée pour une marchandise indivisible. En revanche, si vous importez plusieurs marchandises qui peuvent être réparties entre les deux personnes de sorte que la valeur de chacun des deux lots ne dépasse pas 300 francs, vous profitez d'une double franchise-valeur. Mais attention, si vous achetez par exemple trois objets dont chacun vaut 200 francs, seul l'un d'entre eux peut être importé en franchise. Les deux autres, d'une valeur totale de 400 francs, sont soumis à la TVA. Cela s'explique par le fait qu'un seul objet peut être attribué à une personne dans le cadre de la franchise-valeur. Les deux autres objets sont attribués à la seconde personne, et comme leur valeur totale dépasse la franchise-valeur de 100 francs, ils sont soumis à la TVA. Il en va autrement si deux personnes achètent deux objets valant chacun 300 francs. Dans ce cas, ceux-ci peuvent être importés en franchise.

Cela vaut-il également pour les personnes qui ne vivent pas ensemble?

En principe, on ne peut bénéficier de la franchise-valeur que pour les marchandises qu'on a achetées soi-même. L'important, dans le domaine de la franchise-valeur, n'est pas le

fait que les voyageurs soient parents, mais le fait qu'ils fassent ménage commun. Reprenons l'exemple des deux objets à 300 francs pièce que vous achetez pour votre usage personnel. Si vous êtes accompagné par votre fils, qui vit avec vous, la marchandise est admise en franchise. Mais si vous êtes accompagné par votre voisin, qui n'a rien à voir avec les objets que vous avez achetés, vous devez payer la TVA sur la totalité du montant de 600 francs. Il est donc également important de savoir à qui appartiennent les marchandises.

Que se passe-t-il si un jeu de pneus (quatre pièces) d'une valeur de 1200 francs est importé par une personne seule? Et s'il est importé par quatre personnes?

Qu'il soit importé par une personne seule ou par une famille de quatre personnes, la totalité de sa valeur est soumise à la TVA, et ce parce que l'on considère que les quatre pneus forment un tout, un lot. Il en va de même par exemple pour les pièces d'un parquet qui sont réparties dans plusieurs paquets. Dans la mesure où les pièces peuvent être assemblées, elles sont en effet également considérées comme un lot. Cela signifie qu'il n'est pas possible d'admettre en franchise des paquets jusqu'à concurrence de 300 francs, ou un multiple de ce montant s'il y a plusieurs personnes. Comme autres exemples du même genre, on peut mentionner les saunas, les piscines, les maisons de jardin ou encore les clôtures de jardin qui sont importées en pièces. Chacune de ces marchandises est également considérée comme un seul lot.

Qu'en est-il des services qu'on paie à l'étranger, tels que la réparation d'une voiture?



Martin Schütz

Les services fournis à l'étranger qui sont liés à l'importation de marchandises font, à la douane, l'objet du même traitement fiscal que les marchandises. La franchise-valeur de 300 francs leur est également applicable. En revanche, on ne doit évidemment pas dédouaner le voyage qu'on a réservé dans une agence située juste de l'autre côté de la frontière, ou la pièce de théâtre ou le concert «consommés» à l'étranger, ou encore un séjour de remise en forme.

Qu'en est-il enfin de l'achat de lunettes, de verres de contact, d'appareils auditifs, de prothèses ou de toute autre marchandise du même genre?

Ces marchandises ne sont pas distinguées des autres, même si elles sont acquises dans le cadre d'un traitement médical. Le critère déterminant, dans ce cas, est le fait qu'il n'est pas besoin d'acte chirurgical pour enlever et pour remettre l'objet considéré. Ainsi, un stimulateur cardiaque qui a été implanté à l'étranger n'est pas soumis à la TVA. Mais il est vrai que sa présence serait de toute façon difficile à établir... ■



En bref

La division RPLP devient l'organisme d'homologation des ateliers

La division RPLP de la douane suisse remplacera dorénavant les cantons en qualité d'organisme d'homologation des ateliers procédant au montage, au contrôle et à la réparation des dispositifs limiteurs de vitesse, des tachygraphes et des enregistreurs de fin de parcours. Ce changement a lieu à la demande expresse de l'industrie, des associations et des cantons. Par rapport à la solution cantonale actuelle, la centralisation à la douane apporte des avantages considérables:

- Sécurité accrue du système, car l'appareil de saisie RPLP et le tachygraphe constituent ensemble un système de mesure complet. La perception de la RPLP dépend directement du fonctionnement correct du tachygraphe. La Direction générale des douanes accorde depuis plusieurs années l'agrément pour le montage des appareils de saisie RPLP.
- Procédure uniforme en matière d'homologation, de contrôle et d'information.
- Dans les cantons, le besoin en personnel, qui se monte actuellement à quelque 10 postes, ne sera plus que de 2 postes.

Sur demande, la division RPLP établira les cartes d'atelier permettant l'exploitation du tachygraphe numérique. Ce dernier constitue une évolution de son prédécesseur analogique. Il enregistre les données du conducteur et du véhicule, les sauvegarde et les imprime. Il permet une exploitation des données plus précise, plus rapide et plus fiable.

Thomas Aeschbacher, section RPLP 1

Trois questions à... Giancarlo Crameri, nouveau chef de la section des enquêtes à Bâle

M. Crameri, comment vous êtes-vous initié à votre nouvelle tâche?

Après avoir été à la tête de la logistique pendant deux ans environ, j'ai pris mes nouvelles fonctions à la section des enquêtes début février. Ce travail ne m'est pas totalement étranger; j'ai tout de même déjà été pendant 19 ans suppléant du chef de ce qu'on appelait alors le service des enquêtes de Bâle. J'ai été très bien accueilli ici. Les nombreux entretiens que j'ai eus avec mes collaborateurs m'ont rapidement donné une vue d'ensemble. Dans l'intervalle, je me suis également plongé dans les différents dossiers d'affaires pénales et me suis familiarisé avec les projets en cours.

Quels sont vos projets dans cette nouvelle fonction?

Une fois que je me serai complètement mis au courant, j'ai l'intention de réexaminer le déroulement des opérations en vigueur dans la section et de procéder à certains changements. Afin que les collaborateurs acceptent ces changements, il faut que tous les chefs de domaine participent au processus. Les équipes doivent travailler de façon aussi indépendante que possible. Un autre objectif consiste à entretenir et approfondir les contacts avec nos partenaires.

A quels défis la section des enquêtes de Bâle doit-elle actuellement faire face?

La collaboration avec le Cgfr constitue un des défis les plus importants. Après la mise en œuvre



du projet Innova, il s'agira de nouer les contacts appropriés. La collaboration avec la nouvelle formation spéciale de la douane revêtira aussi une importance particulière. En plus de cela, un certain nombre de nouvelles tâches nous sont attribuées. Il en est notamment ainsi dans le cadre de l'assistance administrative et de l'entraide judiciaire internationales, ainsi que dans le domaine de la lutte contre la fraude. De nouvelles lois sont à l'origine de nouveaux faits punissables relevant de la compétence de la douane. Je suis conscient que nous devons accomplir notre travail avec des ressources de plus en plus restreintes. Nous devons par conséquent établir des priorités parmi les cas pénaux, même si cela est dans une certaine mesure en contradiction avec le principe de légalité. Je suis malgré tout convaincu que, tous ensemble, nous arriverons à faire face.

Un coup d'œil dans les coulisses de la douane

Il vaut toujours la peine de se rendre au Musée des douanes de Cantine di Gandria (TI). C'est tout particulièrement le cas cet été, car deux nouvelles expositions ont été réalisées en vue de la nouvelle saison. Dans une des pièces, divers objets permettent de se rendre compte du raffinement des cachettes utilisées par les contrebandiers. Des objets quotidiens d'aspect anodin se révèlent être de parfaites cachettes de contrebande. En passant dans le jardin, on découvre un reportage photographique grand



Un nouveau look pour les véhicules du Cgfr

Depuis peu, les véhicules d'intervention du Corps des gardes-frontière sont munis de nouvelles bandes réfléchissantes jaunes. Ce marquage voyant, utilisé depuis pas mal de temps pour les véhicules de police



format montrant le quotidien de la douane. Le musée, qui appartient au groupe Musée Suisse, est ouvert sans interruption jusqu'à la mi-octobre; la liaison par bateau Lugano Giardino – Cantine di Gandria constitue le meilleur moyen de s'y rendre.

Informations: www.ezv.admin.ch (L'AFD à Musée des douanes); Direction des douanes de Lugano, téléphone 091 910 48 11, e-mail: kdti.zentrale@ezv.admin.ch; Musée national suisse (MNS), Zurich, téléphone 044 218 65 11, e-mail: kanzlei@slm.admin.ch

d'un grand nombre d'Etats de l'UE, permettra d'identifier encore plus facilement les voitures du Cgfr. Ce changement de couleur sera également l'occasion de mettre progressivement en œuvre la nouvelle identité visuelle – ou corporate design – de la Confédération.

Roland Tschabold part à la retraite



Roland Tschabold est parti à la retraite à la fin du mois de mai. Pendant près de 25 ans (!), en plus de son travail au Cgfr, puis au service civil, où il a terminé sa carrière en qualité de réviseur à l'inspection de douane de Bâle-Mulhouse, Roland Tschabold a été le photographe attitré de la Revue des douanes puis de Forum D. C'est avec beaucoup de cœur qu'il a immortalisé par l'image le travail de ses collègues. Ses prises de vues ont permis de constituer une collection très complète rendant compte des différentes activités de la douane. Avec le temps, ses images, notamment celles qui montrent des bâtiments douaniers, ont acquis valeur de documents. Pour le proche avenir, Roland Tschabold se propose de classer toutes ses photos – il doit y en avoir des milliers – et de les sauvegarder de façon systématique dans une banque de données. Nous lui souhaitons beaucoup d'énergie et une santé de fer pour accomplir ces véritables travaux d'Hercule. Au nom du service d'état-major Information et documentation, je le remercie pour son engagement infatigable, pour sa passion, pour les nombreuses prises de vues magnifiques qu'il a réalisées pour nous. Malgré son départ à la retraite, Roland Tschabold continuera de faire occasionnellement des reportages photographiques pour notre compte. *Walter Pavel, Information + documentation, DGD*

Entretien avec...

Jürg Noth, chef du Corps des gardes-frontière

Cela fait tout juste trois ans que Jürg Noth est à la tête du Corps des gardes-frontière. Qu'a-t-il déjà atteint et quels sont ses objectifs? Nous avons eu un entretien avec cet avocat de 48 ans, ancien com-

mandant à la Police cantonale bernoise, afin d'en savoir plus. Nous avons aussi essayé de découvrir l'homme qui se cache derrière le chef.

wp. D'après ce qu'on nous a raconté, vous êtes surnommé «Pirate» dans les cercles estudiantins. Les Romains avaient coutume de dire «nomen est omen», c'est-à-dire que le nom donne un destin. Cela s'applique-t-il à vous?

Jürg Noth: Ce nom vient du fait que j'avais la réputation d'un enfant terrible au gymnase et à l'université. J'aimais l'aventure et il m'arrivait de «friser le code». Mais qui ne le fait pas à cet âge-là! Simultanément, j'avais depuis toujours une passion pour la voile. Pour ce qui est de faire les quatre cents coups, je ne suis maintenant plus que l'ombre de moi-même. Je suis devenu plus calme. Bien entendu, nombreux sont ceux qui estiment que j'ai encore beaucoup de tempérament. Robert S. Mueller, chef du FBI, un ami de longue date, me surnomme d'ailleurs «Hurricane».

Cela fait tout juste trois ans que vous êtes à la tête du Cgfr. Auparavant, vous étiez commandant de la Police cantonale bernoise pour l'Oberland. Comment avez-vous vécu ce passage du niveau cantonal au niveau national?

Auparavant, j'avais encore été chef de la Police judiciaire bernoise, où les choses se passaient d'une manière assez familière. Le processus de prise de décision était court et les contacts directs. A chaque échelon, il règne une mentalité

différente que l'on doit respecter. En tant que chef de la police de l'Oberland, j'étais très autonome et je pouvais amener des changements de façon assez rapide. Si l'on veut changer quelque chose à l'échelon suisse, les mécanismes sont naturellement plus lourds et plus complexes.

Avec Innova, vous avez, dès votre entrée en fonction, repris un projet de réorganisation qui a provoqué de violentes discussions au sein du Corps. Où en est le projet? Etes-vous satisfait de sa mise en œuvre?

Nous ne devons pas oublier USIS. Grâce à de gros efforts, nous sommes parvenus, par ce projet, à jeter les bases de l'avenir du Cgfr. Avec USIS 4 et l'arrêté relatif à Schengen, la voie a été tracée. Innova a la même portée. Sans cette réorganisation, le Cgfr ne pourrait survivre, j'en suis convaincu. La collaboration avec les partenaires internes et externes est de plus en plus importante. La coopération internationale ne cesse elle aussi de gagner en importance. Nous ne pouvons tout de même pas agir comme si nous étions sur une île! Nous devons nous adapter. Le projet est en bonne voie, et j'ai la conviction que sa mise en œuvre sera comme prévu achevée à la fin de l'année. Mais il faut aussi être conscient d'une chose: nous nous

bornons à mettre en place des structures; jusqu'à ce qu'Innova soit vécu au quotidien, il faudra encore des années. Il faut du temps et un gros travail de persuasion pour faire changer les mentalités.

Innova remet en question des structures traditionnelles. Cela insécurise. Les critiques ont fusé, surtout au début. Comment vivez-vous cette situation?

Innova est un remède de cheval. Il ne s'agit pas d'une rénovation mais bien d'une révolution. Certains voient d'un mauvais œil que le commandement bernois soit renforcé. Or, ce à quoi nous visons, c'est un mélange de haute autonomie régionale dans le domaine opérationnel et de pouvoir central modéré. Ainsi, le Corps sera plus facile à conduire et pourra intervenir avec plus de souplesse. Je le sais par expérience, car Innova est le quatrième projet de réorganisation auquel je collabore. Bien entendu, les critiques ne me laissent pas insensibles; je prends les préoccupations et les craintes des collaborateurs au sérieux. Je me réjouis même des critiques quand elles sont exprimées en toute franchise. Cependant, la façon dont on se comporte est primordiale. Je déteste franchement la polémique. Parfois, il faut prendre des décisions dures et impopulaires. Si je suis persuadé que ces décisions présentent des avantages pour le



Jürg Noth

bien général du Corps, c'est mon devoir de les mettre en œuvre.

Une des critiques porte sur le fait que beaucoup de positions de conduite sont occupées par des policiers.

Nous n'avons recours à des policiers de l'extérieur que ponctuellement, lorsque nous avons besoin de leurs connaissances techniques pour de nouvelles tâches, avant tout dans le domaine de la sécurité. C'est par exemple le cas pour la mise en place de la Formation spéciale. Si l'on considère les choses globalement, la part de spécialistes venus de l'extérieur passe quasiment inaperçue. Indépendamment de cela, nous devons de toute façon surmonter la monoculture en place. Un champ visuel rétréci n'aide pas à progresser.

Dans quelle mesure le Cgfr 2006 portera-t-il votre signature?

Innova correspond clairement à mes conceptions d'une organisation

moderne active sur le plan suisse. Je désire éliminer les obstacles bureaucratiques et collaborer avec les gens de façon ouverte, directe et simple. Je n'aime pas couper les cheveux en quatre. La qualité passe avant la quantité, même si c'est plus facile à dire qu'à réaliser. Une autre chose que j'aimerais supprimer, c'est cet esprit de clocher encore bien ancré. Je veux supprimer ces barrières. Par ailleurs, même s'il n'entre pas dans mes intentions de supprimer la hiérarchie, j'entends lutter contre toute forme d'arrogance liée à la fonction occupée. Une chose que je supporte mal, c'est la culture des rumeurs. Ces dernières font de gros dégâts, car elles propagent des contrevérités et des peurs.

Comment vous définiriez-vous en tant que dirigeant?

En tant que chef, mon devoir est de me tenir sur le pont. Mes collaborateurs ont une marge de manœuvre importante mais clairement définie. La responsabilité n'est rien sans les

compétences. Dans cette marge de manœuvre aussi importante que possible, j'attends de mes collaborateurs qu'ils remplissent leurs tâches avec motivation et compétence. Les collaborateurs motivés ont le droit de faire des erreurs, mais si possible pas trop souvent la même. Je préfère les collaborateurs que je dois quelque peu modérer à ceux que je dois sans cesse stimuler. Si une personne a pour devise «Celui qui ne fait rien ne commet pas d'erreurs», elle n'est pas la bienvenue à mes côtés. Le contact direct avec les collaborateurs est très important. Je sais que je dois faire encore beaucoup plus à cet égard. J'aimerais être plus souvent parmi les troupes, prendre la température sur place, informer mes collaborateurs directement.

On est frappé de vous rencontrer souvent en T-shirt noir.

J'ai une seule chose à répondre: le noir amincit. Du reste, je n'ai rien contre les complets ni contre les cravates.

Quelles sont les personnalités qui vous impressionnent?

J'ai toujours été fasciné par les dirigeants qui parviennent au succès grâce à leur audace et leur dynamisme.

Pour terminer, une question obligatoire par les temps qui courent: qui va gagner la Coupe du Monde de football?

Je parierais sur l'Italie ou l'Angleterre, mais je dois reconnaître que je ne suis pas un expert. Mes préférences vont au baseball et à la voile. Je me passionne pour la Coupe de l'America et j'espère que l'équipage d'Alinghi parviendra à défendre son titre. ■

Corps des gardes-frontière

Créer des liens

Afin de renforcer la collaboration avec les autorités partenaires suisses et étrangères, la douane engage du personnel dit de liaison. Tel est depuis peu le cas en Allemagne. Le garde-frontière Walter

Just travaille depuis huit mois auprès de la Police fédérale à Coblenz. Il nous parle de ses tâches et des avantages du contact direct avec les autorités étrangères.

Monsieur Just, pourquoi a-t-on créé un organe de liaison en Allemagne?

Essentiellement pour renforcer les relations que nous entretenons avec nos partenaires en Allemagne. L'existence de contacts directs et de liens entre différentes autorités et différents pays est aujourd'hui indispensable. Des membres du Corps des gardes-frontière sont déjà engagés avec succès comme officiers de liaison au niveau national, auprès de l'Office fédéral des migrations et de fedpol. L'organe de liaison créé en Allemagne représente une extension de ce type d'engagement au niveau international.

Quelles sont vos tâches?

En tant qu'officier de liaison, je prends des contacts, je favorise l'échange d'informations entre la Suisse et l'Allemagne, j'analyse la situation en matière de police

frontière et de police douanière, et je contribue à la mise en œuvre de l'accord bilatéral et des mesures opérationnelles.

Quelle est votre zone d'engagement?

En principe toute l'Allemagne. Pour mon activité administrative, la Police fédérale a mis à ma disposition un bureau au siège de la direction, à Coblenz. Il est par ailleurs prévu qu'en cas de nécessité un poste de travail sera créé à l'Office de police judiciaire des douanes (Zollkriminalamt), à Cologne.

Quels sont vos interlocuteurs?

Etant donné que je suis le premier officier de liaison en Allemagne, je dois commencer par nouer des contacts. L'expérience de mes collègues étrangers montre qu'il faut environ un an et demi pour mettre en place un réseau qui fonctionne. Celui-ci doit ensuite être constamment

entretenu. Sont bien sûr importants les services vers lesquels convergent des informations, tels que le service des affaires internationales, ici à la direction de la Police fédérale, les cellules de renseignement et les services d'enquête, sans oublier les membres du personnel de liaison.

Quelles expériences avez-vous faites?

Mon activité est passionnante, et mes collègues sont très serviables. Jusqu'à présent, je ne me suis jamais senti désavantagé par rapport à mes collègues des pays de l'UE. Le statut officiel d'officier de liaison ouvre des portes et crée un climat de confiance. Mes collègues allemands sont habitués à collaborer étroitement avec des personnes assumant une fonction de liaison. Ces personnes ont l'avantage de bien connaître leur pays et les autorités de celui-ci et de savoir à qui il faut s'adresser et quelle est la procédure à suivre pour obtenir telle ou telle chose.

Quelle a été l'évolution des besoins en matière de coopération au cours de ces dernières années?

Du fait de l'augmentation de la mobilité et de la suppression des contrôles aux frontières au sein de l'UE, les besoins en matière de coopération et d'échange d'informations entre pays se sont accrus. Les grandes manifestations telles que la Coupe du monde de football ne sont possibles que grâce à la coopération internationale. ■



Walter Just
(au milieu)

La colonne des collaborateurs

Innova et supernova

Cette année, pour la colonne des collaborateurs, nous avons pu nous assurer la collaboration du Genevois Michel Bachar, garde-frontière et président de garaNto pour la Romandie. Il s'exprimera à trois reprises sur des thèmes d'actualité. Dans la présen-

te édition, il nous fait part de ses réflexions au sujet d'Innova, le projet de réorganisation du Corps des gardes-frontière. Il se demande par ailleurs pourquoi la croix rayonnante, le légendaire logo du Cgfr, doit s'effacer devant la nouvelle identité visuelle de la Confédération.

Mon titre est un peu provocateur. Tout le monde pense instinctivement au mot innovation en traduisant le titre qui désigne notre restructuration. On retrouve dans l'étymologie de ce titre, qui vient du mot latin «innovare», la définition suivante: «introduire dans une chose établie quelque chose de nouveau, d'encore inconnu». Cela nous permet peut-être de mieux comprendre la philosophie de cette restructuration, qui forcément dérange, agace, irrite, et dans laquelle nous avons peine à déceler un quelconque avantage personnel.

Lancé à toute vitesse dans une époque où nous devons nous remettre en question en permanence, le projet Innova a eu en tout cas le mérite de nous ouvrir les yeux sur nos croyances et nos convictions; l'évolution de notre environnement nous concernera dans notre activité quotidienne à un moment ou à un autre.

Un choix courageux

Mettre en œuvre Innova en une fois plutôt que par étapes est un choix courageux mais risqué, car nous avons affaire à des hommes et des femmes qui ont témoigné une confiance aveugle à leur hiérarchie pendant des décennies pour certains, ne l'oublions pas! Une mise à niveau régulière de ses connaissances est nécessaire pour garantir une plus-value personnelle ici ou ailleurs. Cela est plus que jamais d'actualité pour chacun d'entre nous; l'avenir sera palpitant, j'en suis persuadé; vivre à une



Michel Bachar

époque où le dynamisme et l'innovation sont omniprésents ne peut que nous réjouir.

Mais je pense inmanquablement à certains d'entre nous qui n'ont peut-être pas ou plus la force ou la santé pour se relever, dont l'énergie découle simplement d'une formidable loyauté envers leur pays et leur employeur, et dont le zèle et le dévouement dans leurs activités quotidiennes forcent aujourd'hui l'admiration de leurs camarades. Ces collègues, qui sont respectés pour leurs qualités humaines, ne demandent qu'une chose: qu'on les laisse poursuivre ce qu'ils aiment.

Ma question: y a-t-il encore de la place pour eux? Et si l'innovation était aussi le resserrement de nos liens en tant que corporation dans laquelle chacun doit par son expérience aider son collègue à progresser pour atteindre un but commun?

Respecter les différences

Dans mon titre, vous avez remarqué

le mot supernova, qui désigne la fin d'une étoile dans une explosion lumineuse. La fin d'une étoile – vous voyez où je veux en venir? La particularité de notre Corps, c'est justement sa diversité, cette même diversité qui se retrouve dans notre fédéralisme, où chaque canton et chaque région ont un droit de regard et de codécision. Notre drapeau national représente cette formidable alchimie, et voilà que notre drapeau à nous s'en va! L'aura de notre croix rayonnante est le symbole d'une excellence reconnue bien au-delà de nos frontières. Vous me direz: oui, mais rien à voir avec Innova. Vouloir faire disparaître notre marque identitaire à des fins politiques est ressenti comme un manque de respect pour notre corporation. La volonté obsessionnelle de rassembler toute cette diversité dans un même moule va à l'encontre du fédéralisme, qui respecte les différences. ■

En tournée...

... à l'inauguration de l'installation douanière de Rheinfelden-Warmbach



Revue de presse

Die Beamten sind besser als ihr Ruf

Die Meinungen sind gemacht: Nur privatwirtschaftlich geführte Unternehmen sind innovativ und leistungsorientiert. Wer sich auf Monopollen ausruhen darf, hat keinen Anreiz, sein Angebot zu verbessern. Doch Amt ist nicht gleich Amt, das muss auch der Gewerbeverband zugeben. Es gibt staatliche Stellen, die ihre Aufgabe so effizient lösen, dass man ihnen weitere Arbeiten zuschanzt: die Oberzolldirektion z.B. Sie hat die 2001 eingeführte LSVA derart gut gemeistert, dass der Bundesrat ihr Aufgabenfeld erweitern will. Neu soll die Oberzolldirektion als Zulassungsstelle amten für Werkstätten, die Geschwindigkeitsbegrenzungseinrichtungen in Fahrzeugen einbauen, prüfen und reparieren. Und das auf ausdrücklichen Wunsch des Gewerbes, wie **André Büttler** von der OZD betont. *Cash* 3/06



André Büttler

Semsaales promu au rang de capitale européenne du sous-vêtement

Le groupe International Trading House (ITH) veut concentrer sa logistique sur son futur site de Semsales. A la clé: 100 millions de chiffre d'affaires et 35 emplois à terme. (...) Le professionnalisme de la poste et des douanes ont conduit ITH à s'implanter dans le pays de Guillaume Tell. *La liberté* 2/06

Zollkontrollen abschaffen?

Der Zoll kostet zu viel, rechnen zwei Professoren vor. Sie schlagen eine Zollunion mit der EU vor. Der Zoll zieht die Berechnungen in Zweifel. Vizedirektor **Roman Bisaz** verweist auf die Tätigkeiten des Zolls, die nicht berücksichtigt wurden. Zudem müsse man die Kosten einer Zollunion berücksichtigen. Der Aussenzollsatz von 2,3% müsste auf das EU-Niveau von 4,1% angehoben werden. *Aargauer Zeitung* 3/06

Trafic de chiens démantelé

Une vaste contrebande de chiens vient d'être découverte par les douanes. Domicilié dans le canton de Vaud, un ressortissant de l'ex-Yougoslavie a ainsi «écoulé» pas moins de 125 chiots de race shih-tzu. «Le trafic de chiens est courant, mais il atteint rarement l'ampleur de celui-ci», relève **Daniel Piquilloud**, chef du service des enquêtes de Lausanne. *Le Matin* 3/06



Daniel Piquilloud

Clandestini in diminuzione, stabili i sequestri di droga

Le guardie di confine sono un importante filtro per la sicurezza interna. Nel 2005 sono state respinte in Italia oltre 19 mila persone che non



Fiorenzo Rossinelli

adempivano le condizioni d'entrata. I risultati ottenuti nel fermo di persone ricercate, sequestri di sostanza stupefacente, scoperta di documenti falsificati ed infrazioni alle norme sulla circolazione stradale si sono mantenuti pressoché identici. È quanto emerge dal rapporto d'attività 2005 del quarto circondario delle guardie di confine, sotto il comando di **Fiorenzo Rossinelli**. *Giornale del Popolo* 2/06

Le monde de la douane

Une Haïtienne a été arrêtée à l'aéroport de Fort Lauderdale alors qu'elle revenait de Port-Haïtien en transportant une tête humaine. Caché dans un sac de riz, le morceau de cadavre avait encore de la peau, des cheveux et des dents. La femme, connue pour être une prêtresse vaudou, a expliqué aux douaniers qu'elle voulait utiliser cette tête pour un rituel destiné à chasser des mauvais esprits. Elle a été inculpée de contrebande et de transport de matériel dangereux. Une autre chose qui pourrait lui valoir des ennuis est le fait qu'elle n'a pas déclaré le crâne dans le formulaire d'entrée. *Weltwoche* 2/06

Coup d'œil



La boîte aux lettres douanière

Que faire lorsque l'on a des marchandises à dédouaner à l'entrée en Suisse et que le poste de gardes-frontière n'est pas occupé? Grâce à la boîte aux lettres douanière, les voyageurs peuvent déclarer leurs marchandises sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Il suffit de remplir le formulaire douanier et de le glisser dans la boîte. Une facture suivra.

Sondage

Grippe aviaire: quels ont été les effets des contrôles douaniers renforcés dans les aéroports?



«Au début, les contrôles ont provoqué de l'étonnement. Cependant, ils ont été de façon générale bien acceptés, car il n'y a pas eu de ralentissement des opérations douanières. Les reportages détaillés parus dans les médias ont également joué un rôle positif à cet égard. Les gens sont sensibilisés. Cela explique aussi pourquoi nous n'avons découvert quasiment aucun produit à base de volaille. D'un autre côté, nous avons trouvé d'autres viandes soumises à une interdiction d'importation, notamment dans les bagages de voyageurs en provenance de Turquie. Ces découvertes ont toutefois fortement diminué ces derniers temps.» *Martin Leuenberger, douane de l'aéroport de Bâle-Mulhouse*



«Les contrôles renforcés à GVA se limitent aux vols directs en provenance de régions à risques. Notre inspection est concernée par trois vols journaliers, soit deux en provenance de Moscou et un de la Turquie. Par jour, ces trois vols représentent environ 300 voyageurs soumis aux contrôles renforcés, ou une augmentation de contrôles de 30 % par rapport au quota précédent. Vu la sensibilisation en la matière par les médias, les voyageurs consentent à ces contrôles. Une à deux fois par mois et en fonction de nos moyens, nous essayons de contrôler le 100 % des bagages d'un vol. Pas de découvertes importantes jusqu'à présent.» *Arno Rüdüsühli, douane de Genève-Aéroport*



«Par les contrôles renforcés que nous effectuons et les questions complémentaires que nous posons au sujet des produits à base de volaille, nous montrons aux voyageurs que la douane contribue à la lutte contre la grippe aviaire. Bien que la densité des contrôles ait presque doublé, le nombre et la quantité des marchandises interdites saisies sont restés faibles. Les contrôles de bagages sont en règle générale bien acceptés. Par moments, l'intérêt des médias a été très élevé. La grippe aviaire ne cesse de se propager à de nouveaux pays, si bien que le nombre de passagers utilisant les vols directs touchés par les contrôles est maintenant d'environ 90'000 par mois.» *Peter Kaufmann, douane de Zurich-aéroport*